

Un juge américain prête serment sur le coran... C'est ça la laïcité à l'anglo-saxonne, sauve qui peut !

écrit par Christine Tasin | 18 décembre 2015



De confession musulmane, le juge Carolyn Walker-Diallo, musulmane et voilée, a prêté serment sur le coran, le 10 décembre dernier, pour sa nomination en tant que juge d'un district municipal de Brooklyn.

<http://linkis.com/www.islamisme.fr/0ePPz>

C'est pour nous une énormité, une insanité et un danger majeur. Mais il fallait s'y attendre, dans un pays dont le Président prête serment sur la Bible...

Ce n'est pas possible en France (du moins pas encore, au train où vont les choses...) justement parce que la loi de 1905, en instaurant la séparation des Eglises et de l'Etat, ne peut tolérer que la religion et ses symboles jouent un rôle quelconque dans le système politique. C'est pourquoi nos dirigeants doivent s'engager à ne respecter et n'appliquer que la loi, la loi des hommes.

Ne pas confondre la laïcité à la française, qui est une spécificité mondiale, et la laïcité à l'anglo-saxonne, qui fait passer la liberté et les choix de l'individu avant tout le reste.

Aux Etats-Unis, aucune loi n'oblige un Président à prêter serment sur la Bible, il s'agit juste d'une coutume et au demeurant chaque Président choisit de prêter serment sur un livre ou pas, que ce soit la Bible ou un autre livre. Ainsi John Quincy Adams, en 1825, a prêté serment sur un livre contenant le texte de la Constitution alors que Theodore Roosevelt, lui, en 1901, n'a utilisé aucun livre pour prêter serment. Néanmoins, si l'article VI de la Constitution des Etats-Unis précise qu'«*aucune profession de foi religieuse ne sera exigée comme condition d'aptitude aux fonctions ou charges publiques sous l'autorité des États-Unis*» le texte officiel du Serment du Président comporte la phrase «*So help me God*» («Que Dieu me vienne en aide»), des mots qui auraient été ajoutés par le président Washington lors de la première investiture et conservés depuis. C'est que l'athéisme, s'il se répand, est toujours plutôt mal vu là-bas...

Mais pour les juges et pour les fonctionnaires on leur demande simplement de s'engager par serment à respecter la Constitution... Nul n'a besoin de sortir sa Bible ou son coran... Il s'agit donc bien pour Carolyn Walker-Diallo de cracher à la face de l'Amérique que ce qui est sacré pour elle c'est bien autre chose que la loi américaine...

Naturellement les mondialistes amoureux du métissage et de l'islam (curieusement tout cela va ensemble) en défont de joie et d'émotion.

Naturellement les islamophobes que nous sommes ne se font pas d'illusions, ils attendent paisiblement et sereinement la suite, qui ne saurait tarder. Le jour où Carolyn Walker-Diallo va rendre la justice en fonction de la charia et non en fonction de la loi américaine.

Ça pourrait swinguer. Ça va swinguer.

Les Américains, comme les Français, sont prévenus. Chacun peut se documenter, lire Robert [Spencer](#) (que nous lisons régulièrement sur RR grâce aux traductions de Laveritetriomphera), [Pamela Geller](#) et quelques autres...